

N° de dossier

Date (jj/mmm/aaaa)

**Vous pouvez soit remplir et soumettre le présent formulaire en ligne à [www.wsib.on.ca/travailleurs](http://www.wsib.on.ca/travailleurs) en ligne, soit remplir le formulaire sur papier et le poster ou le télécopier à la CSPAAT.**

**À votre sujet**Recevez-vous une pension d'invalidité permanente ou une indemnité pour perte non financière (PNF)?  oui  nonAvez-vous déjà reçu une allocation vestimentaire dans le cadre d'un autre dossier?  oui  non

Veuillez indiquer le numéro de dossier de votre allocation vestimentaire précédente : \_\_\_\_\_

Avez-vous un emploi?  oui  nonPortez-vous ou utilisez-vous l'appareil au travail?  oui  nonVotre employeur fournit-il ou paie-t-il 100 % de vos vêtements de travail ou d'un uniforme?  oui  nonSi **oui**, portez-vous l'uniforme par-dessus vos vêtements ou au lieu de vos vêtements?  Par-dessus  Au lieu

Veuillez décrire en détail quels dommages l'appareil a causé à vos vêtements.

**Renseignements sur l'appareil**

Quand avez-vous commencé à porter ou à utiliser l'appareil actuel? (jj/mmm/aaaa)

Combien d'heures chaque jour portez-vous l'appareil?  
Heures par jour \_\_\_\_\_Combien de jours par semaine portez-vous l'appareil?  
Jours par semaine \_\_\_\_\_

Cochez le type d'appareil que vous utilisez :

**Haut du corps** Orthèse pour le bras  Orthèse pour le dos  Support dorsal  Orthèse cervicale**Bas du corps** Attelle de jambe (permanente)  Prothèse de jambe  Béquilles d'avant-bras/sous les bras  Fauteuil roulant**Autre :**L'appareil comprend-il des pièces métalliques p. ex., baleines d'acier ou charnières?  oui  nonL'appareil a-t-il été réparé ou remplacé?  oui  non

(Indiquez le nom en caractères d'imprimerie s.v.p.)

Je, \_\_\_\_\_ demande une allocation vestimentaire aux termes de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*. En signant le présent formulaire, je déclare que les renseignements fournis sont véridiques.

Signature

Date (jj/mmm/aaaa)

Téléphone

La présente demande concerne votre allocation vestimentaire. La CSPAAT peut autoriser le versement d'une allocation vestimentaire aux travailleurs qui sont atteints d'une déficience permanente afin de remplacer ou réparer les vêtements usés ou endommagés par le port d'une prothèse ou d'un appareil ou accessoire fonctionnel.

La CSPAAT vous encourage à rester en contact avec votre médecin pour vous assurer que l'appareil vous fournit encore des bienfaits thérapeutiques et un soutien approprié. Veuillez remplir toutes les sections du présent formulaire et l'envoyer à la CSPAAT au moins deux mois avant la date du réexamen annuel de votre allocation vestimentaire. Vous éviterez ainsi les retards dans le traitement de votre allocation vestimentaire.